



HAL
open science

Noms propres de groupes sociaux : une approche sémantico-discursive

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Noms propres de groupes sociaux : une approche sémantico-discursive. 2023. hal-04619964

HAL Id: hal-04619964

<https://hal.science/hal-04619964>

Preprint submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noms propres de groupes sociaux : une approche sémantico-discursive

À paraître dans *Nomination, signification et référence à l'épreuve du nom propre*
sous la direction de Bernard Bosredon, Georges Kleiber et Irène Tamba, Iste.

1. Introduction

Prendre comme objet le nom propre de groupe social permet d'explorer les marges de la « catégorie » des noms propres (Np désormais) – le mot *catégorie* est utilisé ici en première approximation, sans préjuger des caractéristiques fixes d'une telle catégorie ni de sa délimitation. C'est à l'exploration de ces frontières que s'attache cet article.

Sous le terme de « groupes sociaux », on réfère ici à des entités humaines collectives rassemblées de manière délibérée, et ayant en tant que telles un statut institutionnel et reconnu sur la scène publique – ci-dessous associations et groupes culturels (a.), syndicats (b.), partis politiques (c.)¹. Ces types de groupes présentent entre eux des différences, notamment juridiques, sociales, pragmatiques (c'est-à-dire selon leur raison d'être) ; par ailleurs, les *noms* (les dénominations, du moins) de ces groupes ne répondent pas au même « patron » lexicosyntaxique (à supposer qu'il y en ait un qu'on pourrait délimiter). En voici quelques exemples, dans leur forme usuelle – siglée ou non² :

- a. *Médecins sans Frontières ; Scientifiques en rébellion ; Société Française d'Onomastique ; Secours populaire ; Croix-Rouge ; Fondation Copernic ; Les Économistes Atterrés ;*
- b. *CGT (Confédération Générale du Travail) ; CFDT (Confédération française démocratique du travail) ; Sud (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) ;*
- c. *Parti Communiste ; Parti de Gauche ; Parti Radical de Gauche ; Parti Socialiste ; Europe Écologie-les Verts (EELV) ; En Marche ! ; La République en Marche (LREM ou LaREM) ; Renaissance ; Les Républicains ; La France Insoumise ; Rassemblement*

¹ On pourrait aussi mentionner des instances institutionnelles telles que l'ONU, la Sécurité sociale (institutions publiques nationales ou supra-nationales) d'un côté, des entreprises publiques ou privées comme la SNCF, Enedis, Total, L'Oréal de l'autre. Ces instances présentent des ressemblances sur certains points avec celles que je traite ici centralement (outre leur statut public et institutionnel, le fait qu'elles renvoient à des collectifs de personnes), mais aussi des différences, notamment sur la nature du rapport « mondain » entre leurs membres et l'instance elle-même. Je ne développe pas ce point. Pour ce qui concerne les institutions publiques nationales ou supra-nationales au moins, leur statut induit, sur le plan formel, un certain type de « format » – on peut parler de *signalétique*, dans les termes de Bosredon (1997, 2011), voir *infra* § 3.2.

² Il n'est pas toujours clair si le déterminant (en général l'article défini) fait ou non partie du nom (ce qui est un facteur de variation dans les emplois de l'expression : *Secours populaire* ou *le Secours populaire* ?). Dans mon relevé, je choisis d'adjoindre le déterminant seulement quand il fait partie du nom de manière certaine (notamment *via* la siglaison, ou encore en me fondant sur la manière dont le nom figure dans les documents officiels – sites, bulletins de vote).

*National ; Front National ; Nouveau Parti Anticapitaliste*³.

Je n'entrerai pas dans les particularités de chacune de ces trois sous-catégories, et traiterai pour l'essentiel des dénominations/noms (propres) de partis politiques (c.), pour lesquels je retiens la définition suivante du TLF : « Organisation dont les membres, animés de convictions politiques communes, les font connaître à l'opinion publique et mènent une action en vue de les faire triompher », qui permet de spécifier (certes, de manière vague) le rapport aux élections, lui-même significatif sur le plan juridique – pour des développements substantiels, voir Offerlé (2012 [1987]). Sur le plan formel, signalons dès à présent que les dénominations/noms de groupes sociaux sont (en général) fondés sur du lexique de la langue commune (par exemple, pour les plus simples, *parti*, *rassemblement* + adjectif ; *confédération* + complément ; *association* + complément), et qu'ils sont (en général) polylexicaux, même si cela tend à évoluer – ce qui pose la question de leur (éventuel) sens compositionnel et du figement de la dénomination⁴, mais aussi du caractère descriptif de celle-ci : ainsi, par exemple, les noms monolexicaux *Renaissance*, *Génération-s*, *Horizon* ou encore *Reconquête* ont été choisis pour être évocateurs, de même que *La France Insoumise* ou le *Rassemblement National*, mais ces deux derniers soulèvent aussi la question des lexèmes qui les composent et de la relation syntagmatique entre eux. Cette première spécificité distingue les noms de groupes sociaux d'autres Np – fondés (du moins pour le français) sur un morphème (*Paris*, *Michel*) ou deux morphèmes soudés (*Charleville* / *Charle-* + *ville*), donc non motivés pour les plus prototypiques. C'est d'ailleurs un des arguments qui pourrait les écarter de la catégorie des Np. Je reviendrai sur cet argument (§ 2), et présenterai ma position.

On peut aussi associer au nom (propre)/dénomination de groupe social plusieurs autres caractéristiques : ils sont choisis ou adoptés par les membres du groupe dénommé ; leur référent est constitué tout à la fois du groupe en tant que tel et d'une pluralité d'individus humains, les membres du groupe. À cet égard, on peut considérer ces appellatifs comme des noms ou expressions collectifs (pour un panorama général sur les noms collectifs (Ncoll), voir Lammert et Lecolle, 2023).

Ces trois caractéristiques sont à mettre en relation. L'étude est donc l'occasion d'aborder la rencontre de questions portant sur la forme, le sens et la référence des dénominations concernées, dans le cadre du discours social, de la circulation et de l'histoire des dénominations, et d'envisager

³ Sauf nouvelle création (voir *infra*), les noms de partis politiques, connus ou moins connus (et même disparus pour certains), sont tirés du site *France politique*, établi et documenté par Laurent de Boissieu, <https://www.france-politique.fr/>, consulté le 15/10/2023 ; lui-même renvoie aux sites des différents partis et mouvements. Je ne commente pas ou peu le positionnement politique ni l'histoire des partis.

⁴ Sur ces points, voir Bosredon (2011).

leur performativité.

Beaucoup a déjà été dit sur le Np en général (voir centralement Kleiber, 1981), et la question des noms propres ou dénominations de partis politiques a déjà été abordée, depuis les travaux de Tournier (1981) puis Bacot (2010), Lecolle (2014), Bacot et Lecolle (2019). Après avoir rappelé rapidement (§ 2) les termes du débat dans lequel je situe ma proposition d'intégration (au moins partielle) des noms de groupes sociaux parmi les Np, je développe en § 3 les propriétés sur lesquelles je m'appuie et leurs enjeux. En § 4, j'aborderai les relations entre noms de partis par le biais des séries, filiations, échos entre les dénominations (et les référents) et celui des relations de composition et de partie à tout des référents humains que sont ces groupes – lesquelles relations ont parfois une incidence sur les dénominations elles-mêmes.

Je ne traiterai que des noms de groupes sociaux concernant la France.

2. Noms de groupes sociaux : aux marges de la catégorie des noms propres

En me fondant sur la notion de Np comme mettant en relation de manière contractuelle et mémorielle (cf. Jonasson, 1994) une forme (le nom) et un individu distingué au sein d'un domaine de particuliers (Bosredon, 1997 : 233), j'explore ici la possibilité de l'intégration des noms de groupes sociaux à cette catégorie.

Tout d'abord, le référent de ces noms est un groupe de personnes, ce qui constitue une particularité, mais n'est pas contradictoire : en réalité, le nom dénomme l'individu collectif qu'est le groupe et non (directement) les membres du groupe. Je reviendrai sur ce point en § 3.

Ce qui est mentionné ci-dessus s'attache au nom comme *name* (la dénomination). Mais les noms de groupes sociaux ne sont justement pas des noms (*noun*), mais des expressions. C'est pour cette raison que Gary-Prieur (2016) préconise de réserver le terme de « nom propre » à ce qui correspondrait à une catégorie grammaticale – opposable alors au nom commun –, rejetant, ce faisant, les expressions complexes ou polylexicales. C'est également ce que défend Bosredon (1997) :

[à propos des titres de tableaux] [...] ces titres sont aux toiles ce que les Npr sont aux individus [...]. Est-ce cependant une raison suffisante pour les verser, en bloc, dans la catégorie des Npr ? Deux raisons au moins s'y opposent. La première est qu'ils ne sont pas des substantifs. La seconde est qu'ils ne préexistent pas à l'activité de nomination des locuteurs comme c'est en revanche le cas des Npr standard (p. 4).

Pour répondre à la première raison invoquée, on pourrait dire qu'un terme plus approprié aux noms de groupes sociaux est celui de « dénomination propre », utilisé (à propos d'autres catégories) par Bosredon (1997, 2011) et repris plus récemment par Laurent (2016 : 6) – l'un et l'autre adoptent plus ou moins explicitement le critère de conventionnalité qui distingue la *dénomination*. Pourtant, concernant le Np du point de vue même des critères grammaticaux, on rappellera qu'il est difficile de délimiter strictement cette catégorie, notamment parce que les critères sont différents selon que l'on parle d'écrit, d'oral, ou que ces critères ne sont valables que pour quelques langues – voir Molino (1982), Leroy (2004), Vaxelaire (2005, 2016) ; ou encore parce qu'on peut toujours arguer du figement de la forme qui accompagne la conventionnalisation du rapport de dénomination – figement aboutissant alors à créer noms composés ou syntagmes figés (*Lutte ouvrière, les Républicains*).

La deuxième raison invoquée par Bosredon me paraît étrange (que faire alors des prénoms de nouveaux-nés inventés par les parents, ou encore des Np de personnages fictifs, parfois inventés par un locuteur – l'auteur de la fiction ?).

Assurément, les noms de groupes sociaux ne sont pas des Np standard. On peut néanmoins les ranger, à l'instar de *Jardin des Plantes, Mont Blanc*, dans les Np « mixtes » (dans les termes de Jonasson, 1994), ou « non purs », dans les termes de Gardiner ([1953] 2005) – les Np « purs » étant ceux dont le sens est arbitraire, ou devenu arbitraire avec le temps (voir notamment Coates, 2006, Gardiner, 2005 ; pour une discussion à propos de toutes formes de noms de groupes sociaux, voir Lecolle, 2014). À l'inverse, comme dit en introduction, ils peuvent être descriptifs ou, du moins, évocateurs.

Pour intégrer les noms de groupes sociaux dans la catégorie des Np, je me fonde donc à la fois sur le figement de l'expression complexe et sur la fonction F-Nop (Fonction de nomination propre) proposée par Bosredon (1997). En transposant cette F-Nop des titres de tableaux (sur lesquels se penche l'auteur) à mon objet, il s'agit de décrire le lien dénominatif stable entre un groupe humain institutionnel et son nom, qui s'instaure par création du nom et s'exerce par « contrat » et transmission (ce qui s'apparente à l'idée de l'acte de baptême et de la « désignation rigide » chez Kripke, [1972] 1982).

Pour compléter la démonstration, j'emprunte à Fabre (1987), en la transposant dans un cadre non uniquement diachronique, la notion de « seuil du Np ». Bien que relevant d'un autre cadre, cette notion permet également de cerner la « fixation » dénominative mentionnée : dans l'approche que je propose, le « seuil » en question correspond au caractère déclaratif, public, de la création et/ou de

l'adoption du Np où l'expression (composée d'unités du lexique courant) sort de sa valeur de désignation conjoncturelle pour devenir contractuelle (selon la F-Nop). C'est toute la différence entre les SN *les républicains*, *les écologistes*, employés pour désigner des individus (des citoyens) républicains, écologistes d'un côté et *Les Républicains*, *Les Écologistes* comme noms de partis de l'autre⁵. Ou encore la différence entre *union populaire* dans cet extrait du discours de l'homme politique (France Insoumise) François Ruffin (30/04/22, pendant la campagne présidentielle de 2022) :

(1) « On n'a pas à opposer les quartiers populaires et les campagnes populaires. Une **union populaire** est possible partout, sur les déserts médicaux, sur le numérique, sur le chômage, sur leur retraite ».

et *Union populaire* comme nom de la campagne présidentielle de la France Insoumise, mais aussi, antérieurement, nom de nombreux autres partis politiques, en France (à partir de 1939 – *Union populaire française*) ou ailleurs en Europe.

3. Noms de groupes sociaux : intégration aux Np

Comme dit en introduction, le nom de groupe social est conféré ou adopté par les membres du groupe (et non de l'extérieur, comme c'est le cas pour un prénom)⁶. Outre ce fait, pour parler de « nom propre de groupe social », il faut selon moi conjuguer la présence des trois caractéristiques suivantes qui, ensemble, constituent le seuil théorique du Np :

- i. existence et reconnaissance publique du groupe humain constitué,
- ii. existence et reconnaissance publique du nom,
- iii. rapport expression dénomminative/référent conventionnel et stable.

Ces caractères conjoints permettent d'expliquer le fait que les variations minimales de la forme d'un

⁵ Les Écologistes est un parti créé par Antonio Duarte en 2010. Le nom est aussi celui choisi par EELV depuis février 2023 pour se déployer dans une nouvelle configuration, ce qui crée un conflit juridique. Voici un extrait provenant du site de Les Écologistes mentionnant le conflit et les arguments : « Marine Tondelier [secrétaire générale du parti] affirme à l'AFP ce matin que la marque «Les Écologistes» n'a pas de problème de droit, contrairement à ce qu'affirme Antonio Duarte, le président d'un mouvement citoyen du même nom. Selon elle, «c'est un nom commun, il n'y pas de problème de propriété» [je souligne]. Sur le plan juridique, la Marque « LES ECOLOGISTES » est déposée à l'INPI depuis 2010 et a été renouvelée en 2023 sous le numéro 4926667 avec une antériorité d'usage clairement établie» (14/10/23).

⁶ En réalité, une telle adhésion des individus au nom du groupe peut se discuter. La proposition est donc une simplification.

Np de parti, par exemple le changement lié à l'insertion syntaxique ou encore la siglaison (*Parti communiste / PC*), n'entravent pas le rapport dénominatif une fois qu'il est établi : c'est le même objet qui est dénommé par deux formes, apparentées entre elles, chacune liée à cet objet.

Les caractéristiques énoncées peuvent se préciser selon deux directions : celle du caractère public du nom de groupe social, et celle du choix de la forme de ce nom.

3. 1. Np de parti politique et caractère public

Je me centre sur le cas des partis politiques, mais la réflexion peut, pour l'essentiel, être étendue à tous les groupes sociaux. Appartenant à la vie politique (donc publique) d'un pays, les noms sont donnés à connaître notamment par le biais des médias : c'est le caractère public, déclaratif qui est déterminant pour l'instauration d'un Np de parti – supposant des faits comme l'existence d'un site web officiel, des déclarations publiques dans la presse de porte-paroles et de membres, des déclarations d'appartenance au groupe par exemple pour identifier une personne : « Untel, membre du parti X » ou pour préciser son rôle au sein du parti.

Le « caractère public » mentionné est celui qui rend compte du groupe et du nom du groupe, et en particulier dans les cas où un parti politique se crée ou lorsqu'il change de nom : les changements de noms de partis sont toujours publicisés par le parti lui-même et commentés dans les discours publics⁷. On peut aussi assister parfois à la création de nouveaux partis ou mouvements politiques, par exemple par scission au sein de partis existants ou par composition de partis (voir § 4.2).

On remarquera le caractère circulaire des trois critères (i-iii *supra*) : c'est que, justement, pour que le lien dénominatif fonctionne, ils doivent être pris en bloc. Le rapport nom/référent déclaré en tant que tel sur la scène publique institutionnalise et stabilise le groupe en tant que groupe. En effet, à l'instar des Ncoll, la description du référent des Np de partis et de groupes sociaux prend en compte son caractère composite : comme dit en introduction, le référent est définissable par ses membres *et* le rassemblement de ces membres, le groupe (voir Lammert et Lecolle, 2023 ; Lecolle, 2019). Mais les deux niveaux sont distincts : une fois le parti instauré en tant que *groupe*, peu importe si les membres du parti le quittent ou si de nouveaux y adhèrent, s'ils vieillissent et changent, le sort du parti en est indépendant (du seul point de vue de la sémantique des noms concernés). Ainsi, les membres du Parti Socialiste ne sont pas les mêmes que ceux de l'origine de celui-ci en 1969 (à la

⁷ Voir par exemple l'annonce de la création par Nicolas Sarkozy du nom du parti les Républicains en 2015, à la suite de l'UMP (Union pour un mouvement populaire).

suite de la SFIO), sans que cela nuise à l'existence du parti⁸ ni à l'effet d'évidence et de notoriété du lien dénominatif *Parti Socialiste* / parti socialiste.

3.2. Np de partis politiques, forme et choix des noms

La forme des Np de partis est partie prenante de la discussion du statut de ces appellatifs, du rapport dénominatif contractuel appellatif/référent et bien sûr, sur le plan politique, des stratégies sous-jacentes. J'aborde ces questions du point de vue des termes utilisés, puis dans une (trop) rapide description de formes rencontrées, en tenant compte de leur polylexicalité.

3.2.1. Propositions descriptives pour les Np de partis

On peut parler des noms de groupes sociaux et, singulièrement, des Np de partis politiques en termes de « signalétique » (Bosredon, 1997). Le terme est défini ainsi dans le glossaire :

Ensemble des traces linguistiques (constituées de marqueurs récurrents et caractérisées par des sélections sémantiques privilégiées) entrant dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel privilégié (p. 9).

Dans l'introduction de l'ouvrage, l'auteur précise :

L'existence des signalétiques oblige [...] à considérer que toute opération d'identification procédant par appellation ou dénomination ne peut être analysée sans que soit prise en compte la spécificité des domaines physico-culturels auxquels elle s'applique (p. 7).

Pour ma part, j'ajouterai que les paramètres sociohistoriques et discursifs de l'existence et de l'utilisation des Np de partis entrent également dans la description. De fait, le choix du nom d'un parti est un enjeu sémantique, mais aussi stratégique sur la scène politique (Offerlé, 2012 [1987]). Il doit être reconnu, retenu, manipulable dans les discours, mais surtout il doit être évocateur – porteur d'un projet, d'une mémoire, parfois d'une histoire. Inversement, il peut aussi se situer en rupture, que ce soit au sein des continuités politiques et historiques (voir § 4), sur le plan des projets (parfois par la provocation – *le Parti Pirate*⁹) ou sur le plan de la forme, comme on a pu le voir dans des créations récentes en France (e.g. *Place publique*, *Génération-s*, *Horizons*, *Renaissance*) qui rompent avec les patrons traditionnels (voir § 3.2.2).

Pour procéder à la description de la forme du Np de parti politique en lien avec ces points de vue référentiel et discursif, je propose de m'appuyer sur trois niveaux d'analyse, que je reprends aux propositions respectives de Gardiner (1953 [2005]) et de Laurent (2022).

Gardiner oppose Np incarné et Np désincarné ; on reprendra l'opposition en spécifiant, comme le

⁸ Il ne s'agit pas ici d'une analyse politique.

⁹ *Parti pirate* – l'étymologie de l'adjectif *pirate*, rappelée sur le site français du parti, renvoie à l'essai, à l'aventure.

fait Jonasson (1994), que « incarné »/« désincarné » peut être envisagé comme des points de vue sur l'objet Np, et non pas une différence de nature de l'objet. Le point de vue attaché au Np désincarné s'intéresse à la forme de celui-ci – ajoutons : dans le cadre d'une signalétique. De son côté, Laurent parle, à propos des Np de lieu, de « double nature » du Np : celui-ci se distingue en Np-propriété (« le Np doit d'abord être défini comme propriété d'un x^{10} », p. 28) et « Np-expression qui réfère à l' x portant ce Np-propriété » (p. 29).

Confrontant les deux descriptions, je proposerai de rapprocher le Np incarné (Gardiner) du Np-expression de Laurent : il s'agit du Np envisagé dans ses emplois. La question portée par le Np désincarné n'est pas mentionnée par Laurent. De son côté, le Np-propriété (Laurent) me paraît opérant pour rendre compte du caractère public du Np et du référent. Plus encore, il me paraît pertinent de souligner les liens entre, d'un côté, la forme du Np – forgé, rappelons-le, à dessein – et, de l'autre, son emploi, c'est-à-dire la manière dont le référent est nommé et présenté discursivement. Les commentaires épilinguistiques et les jeux de mots de commentateurs divers sur la scène publique donnent à voir ces liens, de même que les créations et les renominations de partis politiques quand elles adviennent (voir § 3.3.3).

3.2.2. Patrons de Np, caractère descriptif et évocation : classicisme et changements

Comme il a été souligné, les Np de groupes sociaux, et parmi eux les Np de partis sont polylexicaux et donc potentiellement descriptifs. C'est donc ici que s'exerce le choix, parfois le calcul des initiateurs (individus, groupes politiques ou entreprise de marketing – pour *En marche !* voir Fretel, 2019).

Au sein de leur signalétique, beaucoup de Np de partis relèvent de « patrons » assez classiques, déjà décrits par Maurice Tournier (1981) et Paul Bacot (2010, 2018), comportant à l'initiale un Ncoll classificatoire tel que *parti*, *front*, *union*, *ligue*, *rassemblement* ou *force*, complété d'éléments (adjectifs, compléments de noms) de choix plus libre et donc signifiant (e.g. *radical*, *indépendant*, *nouveau*, *démocratique*, *national*, *révolutionnaire*, *des travailleurs*, *de gauche*). Les créateurs du Np *NUPES* (généralement utilisé siglé), forgé en 2022 pour dénommer un regroupement de partis de gauche, ont semble-t-il éprouvé la nécessité de refléter ce regroupement en associant, à la suite de *nouveau* et du Ncoll *union*, trois adjectifs épithètes coordonnés (*populaire*, *écologique* et *sociale*).

Dans leur forme traditionnelle, les Np de partis sont « parlants » sur le plan politique : tout observateur éclairé reconnaîtra le caractère politiquement mais aussi historiquement signifiant de

¹⁰ La reconnaissance du Np comme une propriété du référent est communément adoptée. On la retrouve chez Gary-Prieur et Noailly (2019).

l'initiale (le Ncoll classificatoire) et surtout du modifieur (*socialiste, communiste*, naturellement, mais aussi *national, patriotique, radical, ouvrier* ou encore *des Travailleurs*). Un observateur peut-être moins éclairé sur le plan de l'histoire politique pourra néanmoins supposer, au travers du lexique et de la syntaxe, le projet politique anticapitaliste du NPA (*Nouveau parti anticapitaliste*), le caractère supposé rebelle porté par *insoumis* (*La France insoumise*) ou, à travers l'adjectif *animaliste* (*Parti animaliste*), celui de défendre les animaux. Du côté des noms communs de l'initiale, les créateurs ont sans doute un choix plus limité, mais qu'on peut parfois observer lors du changement du Np (*Front national/Rassemblement national*).

On peut aussi remarquer des formats contenant des Np : par exemple *Europe Écologie-les Verts*¹¹ (parti pour lequel l'Europe politique a une grande importance), mais aussi naturellement les Np de partis (anciens ou actuels) contenant *France* (*Mouvement pour la France, la France insoumise, Debout la France!*), ou *français* (*Union Populaire Française, Action Française*). Plus généralement, les Np sont choisis pour leur fonction évocatrice, mais on les trouve plutôt dans des noms d'associations (*Emmaüs*) ou de *think tank*, eux-mêmes liés à des tendances politiques, voire des partis (*Fondation Copernic, Institut Montaigne, Institut La Boétie*).

D'autres créations de Np de partis, plus récentes, échappent aux patrons classiques, que ce soit dans le lexique ou dans la syntaxe, et jouent à plein la carte de l'évocation à l'instar d'une pratique marketing : évocation du *politique* comme valeur (au sens du collectif, du peuple, ou simplement de la pluralité ou de la composition) : *Ensemble, Place publique, Génération-s*, et, pour l'Espagne, *Sumar* (« rassembler, additionner ») ; évocation de l'avenir (*Horizons*) et/ou de la jeunesse (*Génération-s*), du renouveau (*Renaissance*), de l'action (*En Marche!, Debout la France!, Reconquête*)¹². Parallèlement, un patron [*Les* + adjectif nominalisé] paraît en voie de s'étendre¹³ : à côté de *Les Républicains, Les Écologistes* (ancien et nouveau, voir note 6), figurent plus anciennement *Les Verts, Les Patriotes, les Alternatifs*, et le Np *Les Socialistes* a un temps été proposé à la place de *Parti socialiste*¹⁴.

3.2.3 Expression épilinguistique, évocation et conscience politique

Le caractère descriptif ou évocateur des Np de partis est donné à voir *via* les renominations ou la

¹¹ Le parti est issu d'une fusion en 2010 entre les Verts (fondé en 1984, qui disparaît) et Europe Écologie.

¹² Les gloses pourraient être plus développées : on peut faire le pari que certains Np de partis sont forgés pour être polysignifiants.

¹³ Voir Lecolle (à paraître), Bacot et Lecolle (2019).

¹⁴ Voir Treille (2019), qui parle d'« une modification morphologique mimétique à celle déjà engagée par l'Union pour un mouvement populaire devenue Les Républicains en 2015 ».

justification des Np par les acteurs, mais aussi, d'un point de vue externe, dans les expressions et jugements associant souvent sentiment linguistique et sentiment politique.

Je rassemble sous le terme général d'« expression épilinguistique »¹⁵ des expressions de natures diverses portant sur la motivation linguistique ou, du moins, le caractère évocateur des Np de partis. On y trouve d'abord des remarques explicites sur la motivation des Np dans leur polylexicalité : par exemple, dans le texte de présentation du mouvement professionnel des Économistes Atterrés (a.), la formulation suivante : « Nous sommes économistes et nous sommes atterrés » ; le Np *La France Insoumise* est souvent remotivé via l'adjectif *insoumis-e* ou le nom correspondant, que ce soit pour nier la qualité « insoumis » aux membres du mouvement (*soumis aux Insoumis* ou *les insoumis soumis au chef*) ou pour l'affirmer (*Nous sommes (les) insoumis [et donc...]*). Se rencontrent aussi des marques d'ironie ou de distance (on remarquait dans la presse écrite en 2013-2014 des graphies nommant le parti socialiste *le parti* « « socialiste » »), ou encore les jeux de mots (par exemple le jeu phonique, sur le mode du rébus, avec la lettre *N* de RN (*Rassemblement National*), réécrite sous la forme *haine*). Lorsque le parti La République en marche est renommé *Renaissance*, la chaîne *Public Sénat* commente ainsi :

(2) « LREM est mort, vive Renaissance » (5/05/22).

Au-delà du simple jeu de mots (2), l'introduction de nouveaux Np est aussi l'occasion de l'expression du sentiment linguistique et politique conjoints, à travers la parole des acteurs eux-mêmes des partis ou celle des commentateurs externes. En voici des exemples :

le 12/10/2023, *Le Parisien* annonce et commente la création et le nom d'un nouveau courant au sein du Parti communiste, *Alternative communiste*, et cite des membres créateurs :

(3) [le Parisien, 12/10/2023] Un premier vote a permis de sélectionner deux noms au sein d'une liste de dix propositions allant de « Les Camarades » à « Communistes ! », en passant par « Unité communiste », paradoxal quand on crée un courant. « *Alternative communiste* a remporté 60 % des suffrages devant *Communistes autrement*, précise Patrice Leclerc, qui se satisfait du résultat. C'est le plus rassembleur pour parler à la société et se distinguer à l'intérieur du PCF. Il y a aussi dans ce nom l'idée de la main tendue et d'être une force de proposition.

La renomination de EELV en *Les Écologistes* est présentée de la manière suivante (4)-(5) :

¹⁵ Pour une discussion sur les termes pertinents du « sentiment linguistique » et leur champ respectif, voir Lecolle (2015).

(4) Europe Écologie-les Verts change de nom, virage stratégique ou coup marketing ? [en titre, *le Parisien*, 23/08/23]

(5) les États généraux de l'écologie (EGE), initiés en février dernier par Marine Tondelier, secrétaire nationale du parti vert, trouvent leur aboutissement [...] avec le lancement officiel d'un nouveau mouvement. *Exit* Europe Écologie-Les Verts [...], au profit d'un plus sobre « Les Écologistes ».

Ce changement de nom, qui pourrait paraître anecdotique, recouvre en réalité une ambition plus profonde. [...] [Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers] [...]. *Le nouveau nom est un préalable, qui s'inscrit dans la même logique que les EGE : apparaître plus lisibles, plus simples et plus ouverts.* » L'objectif consiste à se reconnecter à une société civile écolo pour laquelle le parti vert n'était pas, ou plus, un débouché naturel pour militer ou accorder son suffrage. (*Médiapart*, le 14/10/23)

On voit dans les cas des deux partis que le Np est pensé, soupesé dans une stratégie de lisibilité et/ou de conquête, au moins rhétorique (« plus lisible », « plus simple », « plus sobre »), et que cette stratégie est remarquée et commentée¹⁶.

Un dernier exemple, dans la bouche d'un député Renaissance en 2023, fait écho au jeu de mots mentionné plus haut sur le N du sigle RN. *Médiapart* rapporte un incident grave entre deux députés, l'un (RN) ayant publiquement insulté l'autre, le traitant de « racaille » ; le journal interroge le député insulté, Belkhir Belhaddad, qui commente ainsi :

(6) On voit bien, à travers ces propos, que le Rassemblement national n'a rien de républicain. Ni en matière d'égalité ni en matière de fraternité. C'est très clair. Je n'aime pas dire « Rassemblement national » d'ailleurs, ce parti n'a rien d'un « rassemblement », c'est plutôt le **Front** de la **haine**.

Outre le jeu de mots et la référence pour non adéquation au *rassemblement* (qu'on supposerait ouvert et pacifique), le commentaire fait référence aux débats politiques du moment (« n'a rien de républicain »), mais aussi, pour ce qui nous occupe, reprend et remotive, en le déformant, l'ancien nom du parti.

4. Le parti, le nom de parti et les autres

Le rapport entre parti et Np de parti se manifeste autrement encore, dans des relations (de forme, de

¹⁶ L'auteure de ces lignes fut interrogée par *France Info* et le journal *Challenges* le 6/05/2022, lors de la création des Np *Renaissance*, *NUPES* (alliance de plusieurs partis de gauche) et *Reconquête* (nom du parti d'extrême droite d'un candidat à la présidentielle) sur le rapport entre la forme des mots, ce qu'ils évoquent et leur projet politique.

sens) entre les Np de différents partis. J'aborde cette question d'abord du point de vue de la forme des noms et des séries de noms, puis dans l'observation des rapports de composition entre partis. Dans ce dernier cas, comme dans les études de méronymie, ce sont principalement les rapports entre référents (les partis) qui sont à l'étude, avec parfois des conséquences sur les noms eux-mêmes.

4.1 Prises de marque et démarcation, séries, échos

Outre le fait qu'ils sont censés être évocateurs pour leurs membres, leurs sympathisants, leurs potentiels électeurs, les Np de partis, comme les partis eux-mêmes, prennent place en regard d'autres partis.

En effet, même si, on l'a vu, certains font le choix de rompre avec tout modèle, pour un parti, choisir un nom suppose de se situer vis-à-vis des autres, coprésents dans le même espace politique, ou ailleurs mais avec une même couleur politique ; ou encore dans une histoire, parfois une filiation, comme le montre la transposition du Np *Parti communiste* dans plusieurs langues et pays, lorsqu'il y correspond à une réalité ou à un projet, ou l'existence du *Parti des travailleurs* dans plusieurs pays également (Brésil, Tunisie, Algérie).

Cette mise en place ou *prise* de place dans un paysage peuplé et concurrentiel s'observe dans les comparaisons entre les différentes formes des Np forgés.

Les formes en [*les* + Adj nominalisé], d'abord, donnent le sentiment d'un mimétisme, les nouveaux se situant même parfois explicitement en référence aux précédents : *Les Républicains* français par rapport à *The Republican* (USA) ; *les Écologistes* peut être vu dans la continuité de *les Verts*.

Mais certains Np se construisent en se démarquant. Dans cette fonction, on trouve notamment l'adjectif *nouveau*, qu'il s'adjoigne à un Np déjà existant ou qu'il participe d'une création *ex nihilo* (*les Nouveaux Démocrates*, *Nouveau Centre*, *Nouvelle donne*, *Nouveau parti anticapitaliste*), ou encore *indépendant* : *Union des Démocrates et Indépendants*, *Parti Ouvrier Indépendant*, *Mouvement des Écologistes Indépendants*.

D'autres expressions dénominatives fonctionnent au contraire sur le mode de la reprise de certains mots. On peut ainsi interpréter comme autant de marqueurs politiques les séries de dénominations avec *populaire* (au-delà même des noms de partis) dans la campagne de la France Insoumise pour l'élection présidentielle de 2022 : en écho à l'*Union populaire* (référence au *Front populaire*¹⁷), supposée rassembler les électeurs de gauche au-delà du mouvement eux-mêmes, ont été forgés

¹⁷ La référence est explicitement évoquée en mai 2022, pour l'anniversaire du Front populaire (Manon Aubry, interview de BFMTV).

l'émission populaire, action populaire, la rubrique *écologie populaire* dans un média en ligne de la France insoumise, puis la *kermesse populaire*, donnant le sentiment que le mouvement s'est approprié l'adjectif comme un label (on le retrouve dans le nom de la NUPES) – même si la campagne a donné lieu à la création d'une primaire *populaire*, en dehors et même contre le mouvement.

Parallèlement, l'adjectif et le nom *républicain* paraissent préemptés par des partis classés à droite sur l'échiquier politique français – l'adjectif est d'ailleurs employé argumentativement dans le débat public français contemporain (depuis au moins 2022) pour labelliser et différencier entre eux certains positionnements politiques. Outre *les Républicains*, on trouve le Np du microparti d'un membre de LR *Force républicaine, Debout la République* ou encore *La République en Marche* (parti présidentiel, jusqu'en 2022 – dont le site internet continue d'être actif).

Enfin, je mentionnerai très rapidement les déclinaisons « jeunes » associées à plusieurs partis, et dont les NP s'adjoignent les adjectif et nom *jeune* et *jeunesse* – à l'exception de *JAM*, centré sur le Np du candidat/président :

Les Jeunes socialistes, Le Mouvement Jeunes Communistes de France, aussi appelé *la JC* (pour *Jeunesse Communiste*), *les Jeunes Républicains, Les Jeunes Insoumis-es, les Jeunes écologistes, Les Jeunes avec Macron (JAM)*.

Il y aurait lieu de creuser plusieurs points, touchant à la forme (majuscule ou minuscule ?, marque de genres pour *Insoumis-es*), au statut grammatical et sémantico-référentiel (*jeune* est-il nom ou adjectif – les Jeunes écologistes est-il un regroupement de « jeunes » qui sont écologistes (jeunes *et* écologistes), ou de jeunes *parmi les* écologistes, alors que le parti se dénomme encore EELV ?).

Ces questions sont peut-être oiseuses eu égard au projet de dénomination : on suppose ici que le procédé se fonde sur un objectif de labellisation par association avec le parti et son nom davantage que sur une recherche de sens compositionnel.

4.2. Partis et noms de partis, composition et fractionnement

Cette dernière section s'intéresse aux partis eux-mêmes, en termes de relations de composition. Après quelques points généraux concernant le rapport de partie à tout dans les partis politiques, je poursuivrai avec des exemples contemporains.

Comme j'ai eu l'occasion de le défendre dans des publications sur les Ncoll (voir Lecolle, 2019), le rapport entre membre et collection sur lequel repose la description sémantico-référentielle de ces noms gagne à être décrit en termes de rapport élément/ensemble plutôt qu'en termes de rapport partie/tout (Lammert et Lecolle, 2023 présente les deux positions). Cette proposition trouve son

intérêt dans les cas de rapports entre groupes et sous-groupes – d’ailleurs directement exprimés, au sein du monde politique, par certains Ncoll : *courant*, *faction* pour les fractionnements, *coalition*, *confédération* pour les regroupements (voir les noms de syndicats (b.) *supra*). Elle permet de décrire à la fois les rapports de regroupements et fractionnements entre partis et les rapports d’appartenance d’un membre à un parti, à un courant d’un parti ou à un regroupement de partis – une coalition. Ainsi, dans le cas de la NUPES dans sa situation en juin 2022, le parti EELV en est une composante (rapport partie/tout), et un membre d’EELV (rapport élément/ensemble) est aussi membre de la coalition dans son entier. Il y a donc deux niveaux de relations hiérarchiques, répondant à des logiques différentes.

Ces relations sémantiques peuvent trouver trace dans les discours, par exemple dans les commentaires politiques, ou sur des bulletins de vote (selon les alliances). Mais, à ma connaissance, elles ne sont pas toujours remarquables dans les noms eux-mêmes, si l’on excepte *NUPES*, commenté en § 3.2.2, Np dans lequel la série des épithètes reflète les influences des partis la composant. On mentionnera aussi Ensemble, coalition des partis Modem, Horizons et Renaissance, dont le Np (fondé sur un adverbe et/ou un nom commun) maintient la possibilité d’une interprétation selon deux relations d’appartenance distinctes (relation d’un parti à la coalition d’un côté et relation d’un membre au parti et à la coalition de l’autre).

Les alliances sous forme d’enchâssement de groupes comme décrit ci-dessus ne sont pas les seules possibilités : la vie politique européenne abonde de cas de simples coalitions de gouvernement, comme Sumar en Espagne qui rassemble 20 partis politiques nationaux et régionaux (2023), dans lesquelles les membres des partis conservent leur appartenance simple¹⁸.

Le monde politique connaît aussi des fractionnements au sein des partis eux-mêmes, et ceci a des conséquences diverses quant au maintien ou au changement du nom. Ainsi en 2022, le Nouveau Parti anticapitaliste s’est-il scindé en trois partis, deux d’entre eux revendiquant toujours le nom – d’où divers questionnements et désignations incrédules ou ironiques sur l’identité du parti : *qui est le vrai NPA ? Le NPA tendance « nouvelle direction » ; Les NPA*.

D’autres stratégies dénominatives recourent à l’adjonction d’épithètes pour distinguer un nouveau parti à partir d’un ancien : la scission du Parti ouvrier indépendant s’est ainsi manifestée dans le nom par l’adjonction de *démocratique*, donnant le Np *Parti ouvrier indépendant démocratique*, sans que le premier ne disparaisse.

¹⁸ Pour l’exactitude documentaire, on signalera que *Sumar* est aussi le nom d’un parti politique espagnol, contemporain de la coalition et partie prenante de celle-ci (Wikipedia).

On citera pour finir les adjectifs et nom *écologie* et *écologiste*, présents dans les Np de différents mouvements et partis écologistes – qu’il s’agisse originellement de courants ou de partis créés parallèlement.

6. Conclusion

Cet article défend l’insertion des noms de groupes sociaux parmi les Np, malgré leur atypicité. L’argument le plus sérieux s’opposant à cette insertion est, selon moi, celui de la polylexicalité, non pas tant à cause du caractère descriptif des formes (d’autres le sont, comme certains noms de villes), mais à cause de leur variabilité potentielle et de la variabilité de leur insertion syntaxique. On dira donc que le Np de groupe social se situe aux marges de la catégorie des Np ; il associe des caractéristiques sémantico-référentielles (c’est le nom d’un groupe humain constitué et public), formelles (sa polylexicalité), et le figement du rapport dénominatif entre nom complexe et référent. Parmi les noms de groupes sociaux, le Np de parti politique est un objet riche et composite, et l’étude linguistique de celui-ci suppose une articulation entre le linguistique (approches sémantico-référentielle, morphosyntaxique et phraséologique) et une approche sociodiscursive, politique et historique – dépassant sur certains points ce qui a été abordé ici.

Paul Siblot défend dans ses travaux (1997, 2001, 2007) l’idée que le Np est un pont entre la langue et le monde ; cette conception est particulièrement vraie pour les Np de partis politiques qui donnent à voir un rapport au réel influencé par les acteurs sociaux, médiatisé et donc à la fois contractuel et mouvant.

7. Bibliographie

- BACOT, P., « Développement et diversification d’une onomastique politique », *Mots. Les langages du politique*, n°94, 47-56, 2010.
- BACOT, P., « Onomastique partisane », H. Michel, S. Lévêque, J.-G. Contamin (éd.), *Rencontres avec Michel Offerlé*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 293-301, 2018.
- BACOT, P. et LECOLLE, M., « Noms de partis politiques : une onomastique atypique », *Mots, les langages du politique* 120, 9-13, 2019.
- BOSREDON, B., *Les titres de tableaux : une pragmatique de l’identification*, Paris, PUF, 1997.
- BOSREDON, B., « Dénominations monoréférentielles, figement et signalétique », In J.-C. Anscombe et S. Mejri (éds) *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 155-170, 2011.

Michelle Lecolle, « Noms propres de groupes sociaux : une approche sémantico-discursive »

COATES, R.A., « Properhood ». *Language* Vol.82, n° 2, 356-382, 2006.

FABRE, P., « Théorie du nom propre et recherche onomastique ». *Cahiers de praxématique* [En ligne], 8 | 1987, consulté le 27 juin 2021, 1987. URL : <http://praxématique.revues.org/1383>

FRETEL, J., « Un parti sans politique. Onomastique d'une innovation partisane : En Marche ! », *Mots. Les langages du politique*, 120, 57-71, 2019.

GARDINER, A., « [The Theory of Proper Names] Théorie des Noms Propres. Essai polémique ». *Modèles Linguistiques* tome XXVI-1, vol. 51, 55-112, [1953] 2005.

GARY-PRIEUR, M.-N., « Le nom propre comme catégorie de la grammaire », *Langue française* 190(2), 45-64, 2016.

GARY-PRIEUR, M.-N. et NOAILLY, M., « Le Nom propre », in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne: encyclogram.fr, 2019.

JONASSON, K., *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.

KLEIBER, G., *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Recherches linguistiques, 1981.

KRIPKE, S., [Naming and Necessity] *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, [1972] 1982.

LAMMERT, M. et LECOLLE, M., « Noms collectifs », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>, 2023.

LAURENT, N., « Présentation », *Langue française* 190(2). 5-14, 2016.

LAURENT, N., « Double nature du nom propre de lieu et concept individuel », *A contrario*, 27-47, 2022.

LECOLLE, M., « Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres », F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer et S. Prévost éd., *CMLF 2014. Quatrième Congrès mondial de linguistique française*, Berlin, Institut de linguistique française, EDP, 2265-2281 <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801063>, 2014.

LECOLLE, M., « Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique », in E. Winter-Froemel et A. Zirker (éds), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, Tübingen, De Gruyter, 217-243, 2015.

LECOLLE, M., *Les noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*, Limoges, Lambert Lucas, 2019.

LECOLLE, M., à paraître, « Noms propres de groupes sociaux et appellatifs de la forme [les + N_{pluriel} (Adj)] à la lumière de l'opposition désignation/dénomination », numéro hors-série *Corela*, « Théories linguistiques en dialogue ».

Michelle Lecolle, « Noms propres de groupes sociaux : une approche sémantico-discursive »

LEROY, S., *Le nom propre en français*, Paris, Gap, Ophrys, 2004.

MOLINO, J., «Le nom propre dans la langue». *Langages* 66, 5-20, 1982.

OFFERLÉ, M., *Les partis politiques*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 8^e édition, 2012 [1987].

SIBLOT, P., « D'un nom l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique* 29(1), 3-18, 1997.

SIBLOT, P., « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214, 2001.

SIBLOT, P., « Problématique de la nomination : du répertoire des sens à l'analyse de leur production », *Neologica* 1, 35-50, 2007.

TOURNIER, M., « Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905) », *Mots. Les langages du politique* n° 2, 51-72, 1981.

TREILLE, É., 2019, « Fin de parti(e). La dénomination du PS en questions », *Mots. Les langages du politique*, 120, 73-90, 2019.

VAXELAIRE, J.-L., « De la définition linguistique du nom propre », *Langue française* 190(2), 65-78, 2016.

VAXELAIRE, J.-L., *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, Collection « Lexica – Mots et dictionnaires », 2005.

Michelle Lecolle,
Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, CLESTHIA